

**Éléments de problématique
de la main-d'oeuvre en emploi
Deuxième transformation
métallique**

Mise à jour 2004-2005

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de la problématique de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont les données relatives au contexte socioéconomique de la région Mauricie. Ces dernières proviennent notamment de diverses recherches documentaires.

L'approche sectorielle fut préconisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.

À cet égard, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), dont l'une des responsabilités est de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, ont retenu 15 secteurs d'activité économique jugés stratégiques au chapitre de l'emploi en région.

Les secteurs retenus par les membres du CRPMT sont :

Foresterie et exploitation forestière
Agriculture, aliments, boissons et tabac
Commerce de détail
Culture
Deuxième transformation métallique

Économie sociale et action communautaire
Fabrication de produits en bois
Industrie électrique et électronique
Meuble et articles d'ameublement
Pâtes et papiers

Services automobiles
Services conseils en ingénierie
Tourisme
Transport routier
Vêtement

Les lecteurs et lectrices trouveront, dans ce document, la mise à jour 2004-2005 des éléments de la problématique du marché du travail et de l'emploi de chacun des secteurs d'activité retenus, lesquels feront l'objet d'interventions auprès des employeurs de la région Mauricie au cours de la période 2002-2005.

Ginette Lanthier

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers

Michel Angers
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES
Portrait statistique du secteur La fabrication métallique industrielle, appelée aussi deuxième transformation métallique, est une industrie essentiellement composée de métiers spécialisés. Elle inclut les industries de la fabrication des produits métalliques, les industries de la machinerie et les industries du matériel de transport. Elle exclut les industries de la machinerie électrique. Plus de la moitié (53 %) de ces travailleurs exercent un métier d'un niveau de compétences élevé, c'est-à-dire qu'ils détiennent un diplôme postsecondaire de deux ou trois années de formation ou un diplôme de formation professionnelle avec au moins deux années d'expérience en emploi. Les principaux métiers du secteur sont ceux de machinistes, outilleurs, moulistes, soudeurs, monteurs, tôliers de précision, assembleurs de charpentes métalliques, ajusteurs de machines et conducteurs de machine d'usinage. Ce secteur industriel regroupe deux grandes catégories de producteurs. La première catégorie représente 25 % des entreprises du secteur comptant, pour la plupart, deux cents employés et plus. Celles-ci produisent en série et vendent leurs produits tel que présentés aux acheteurs. La seconde catégorie représente 75 % des entreprises québécoises. Elles produisent sur commande et sur mesure. Elles changent constamment de production, s'ajustent aux besoins et à la demande de leurs clients. La principale préoccupation de leurs travailleurs est de trouver le «quoi faire et comment le faire » à chaque nouveau contrat. La production standard est finalement chose étrangère pour ces producteurs. Croissance du secteur au Québec Le Québec affiche une croissance positive, notamment par l'augmentation de son nombre d'emplois depuis cinq ans. L'augmentation de son PIB ainsi que la croissance de ses exportations révèlent une vigueur économique remarquable pour cette industrie. Actuellement, 1 500 entreprises procurent 52 000 emplois aux travailleurs de ce secteur. La croissance de ses exportations s'explique par une reconnaissance mondiale de la qualité des produits qu'offrent les entreprises québécoises. Essentiellement composé de PME, elles peuvent offrir des produits à meilleur coût à leurs clients. Elles sont capables d'une plus grande souplesse et peuvent davantage absorber les coûts qu'engendre une telle souplesse, sans trop en être affectées. L'intérêt des importateurs pour ces produits s'explique, d'une part, par la qualité de production qu'offrent les travailleurs québécois du secteur et, d'autre part, par la proximité des producteurs, ce qui est un facteur de grande importance en raison des déplacements qu'exigent les commandes de précision puisque la majeure partie des commandes proviennent des États-Unis.	

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES
Niveau de compétences de la main-d'oeuvre Une proportion de 39,7 % de la population occupée de ce secteur se veut une main-d'œuvre de niveau de compétences élevé. Les professionnels représentent 5,2 % des emplois et les techniciens 34,5 %. La concentration des travailleurs spécialisés pour le secteur était en 1996 de l'ordre de 48,1 % au Québec, marquant une nette différence par rapport à la région avec 8,4 %, tandis que les travailleurs de métier constituaient 40,5 % des travailleurs du secteur pour la Mauricie ce qui constitue une bonne avance sur l'ensemble de la province qui compte uniquement 36,9 % de ses travailleurs dans les métiers spécialisés. Ces travailleurs ont entre une et quatre années d'études secondaires. Ils sont moins scolarisés que les professionnels et moins formés que les techniciens. Toutefois, l'expertise qu'ils développent en entreprise joue un rôle important pour les employeurs sur le savoir-faire de leurs troupes. Les employeurs précisent qu'actuellement il est difficile de recruter une main-d'œuvre qualifiée et efficace même lorsqu'elle est fraîchement sortie de l'école, puisque les formations ne semblent pas tout à fait ajustées à la réalité de l'entreprise. Les employeurs sont unanimes en affirmant qu'un besoin se fait sentir dans l'actualisation de la formation et qu'une immersion en entreprise serait davantage bénéfique pour les futurs travailleurs. L'âge de la main-d'oeuvre Une forte proportion des travailleurs (1 445) se retrouvent dans le groupe d'âge des 25-44 ans. Une petite proportion de 8 % ont moins de 25 ans. Ce qui cause une préoccupation importante aux employeurs du domaine. D'ici quelques années, les travailleurs du secteur seront plus nombreux à quitter le secteur qu'à s'y joindre. De plus, ce manque de jeunes intéressés aux métiers professionnels (DEP) du secteur, contribue de façon alarmante à la diminution du bassin de recrutement. Les jeunes ont quitté les formations professionnelles à la faveur des études collégiales étant donné la réputation que détenaient ces formations dans les années '80. Elles étaient réservées aux jeunes qui éprouvaient de la difficulté en formation académique. À cette époque, les parents ont commencé à inciter leurs enfants à ne plus s'inscrire à ces programmes dévalorisés. Ils les invitaient à s'inscrire au collégial. Cette hypothèse a manifestement contribué au désintéressement des jeunes à l'égard des formations professionnelles de ce secteur. Le prochain tableau souligne la forte concentration de main-d'œuvre vieillissante. Il démontre la répartition des	

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES															
travailleurs de la région 04 par groupes d'âge dans l'industrie de la deuxième transformation métallique. À la lumière de ce tableau, les employeurs du secteur en Mauricie auront un grand besoin de main-d'œuvre afin de renouveler le bassin de recrutement, puisque celui-ci tend à diminuer et cause préjudice à son potentiel de développement. En effet, plusieurs employeurs disent déjà éprouver de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. De plus, ils prévoient embaucher dans la prochaine année. TABLEAU 1 Âge de la main-d'œuvre dans le secteur de la deuxième transformation métallique en Mauricie - 2003 (recensement 2001) <table><tr><th>Groupe d'âge</th><th>Nombre de travailleurs</th><th>Pourcentage</th></tr><tr><td>15-24 ans</td><td>400</td><td>15 %</td></tr><tr><td>25-44 ans</td><td>1 445</td><td>54 %</td></tr><tr><td>45 et plus</td><td>805</td><td>30 %</td></tr><tr><td>Total</td><td>2 655</td><td>100 %</td></tr></table> Répartition de l'emploi en Mauricie En Mauricie, 2 655 emplois sont recensés dans ce secteur. Ils se retrouvent au sein de 146 entreprises. Le secteur de la deuxième transformation métallique se divise en trois sous-secteurs industriels. Nous retrouvons 1 280 emplois dans le secteur de la fabrication des produits métalliques, 655 emplois dans l'industrie de la machinerie (sauf électrique) et 720 emplois dans l'industrie du matériel de transport. Le tableau suivant représente la répartition des employés et employeurs pour la deuxième transformation mé- tallique.	Groupe d'âge	Nombre de travailleurs	Pourcentage	15-24 ans	400	15 %	25-44 ans	1 445	54 %	45 et plus	805	30 %	Total	2 655	100 %	
Groupe d'âge	Nombre de travailleurs	Pourcentage														
15-24 ans	400	15 %														
25-44 ans	1 445	54 %														
45 et plus	805	30 %														
Total	2 655	100 %														

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES																
TABLEAU 2 Répartition des employés par sous-secteurs de l'industrie de la deuxième transformation métallique, Mauricie (Statistique Canada - recensement 2001) <table><tr><th>Division</th><th>Nombre d'employeurs</th><th>Nombres d'employés</th><th>Pourcentage d'employés en lien</th></tr><tr><td>Industrie de la fabrication des produits métalliques</td><td>80</td><td>1 280</td><td>48,0 %</td></tr><tr><td>Industrie de la machinerie (sauf électrique)</td><td>36</td><td>655</td><td>24,5 %</td></tr><tr><td>Industrie du matériel de transport</td><td>30</td><td>720</td><td>27,0 %</td></tr></table> <u>Sous-secteur de la fabrication des produits métalliques</u> Comme constaté dans le tableau 2, le sous-secteur de la fabrication des produits métalliques représente à lui seul 48 % de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la deuxième transformation des métaux en Mauricie. De plus, une forte concentration (83,7 %) de ses travailleurs se retrouvent dans des petites compagnies de moins de vingt employés. Les compagnies ayant moins de cinq employés à leur service représentent 44,6 % des entreprises de ce sous-secteur. En dernier lieu, trois industries de la fabrication métallique comptent plus de 100 employés à leur service. La répartition par MRC des emplois en Mauricie démontre la vivacité des entreprises de la MRC Ville Trois-Rivières. Celle-ci compte à son actif plus de 750 employés dans la fabrication de produits métalliques. Ensuite, vient la MRC Ville Shawinigan qui elle compte 200 travailleurs. TABLEAU 3 Répartition par MRC des emplois du sous-secteur	Division	Nombre d'employeurs	Nombres d'employés	Pourcentage d'employés en lien	Industrie de la fabrication des produits métalliques	80	1 280	48,0 %	Industrie de la machinerie (sauf électrique)	36	655	24,5 %	Industrie du matériel de transport	30	720	27,0 %	
Division	Nombre d'employeurs	Nombres d'employés	Pourcentage d'employés en lien														
Industrie de la fabrication des produits métalliques	80	1 280	48,0 %														
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	36	655	24,5 %														
Industrie du matériel de transport	30	720	27,0 %														

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES																								
de la fabrication des produits métalliques (données du recensement 2001) <table><tr><th>MRC</th><th>Nombre d'emplois</th><th>Pourcentage</th></tr><tr><td>Ville Trois-Rivières</td><td>750</td><td>58,6 %</td></tr><tr><td>Ville Shawinigan</td><td>200</td><td>15,6 %</td></tr><tr><td>La Tuque</td><td>20</td><td>1,6 %</td></tr><tr><td>Maskinongé</td><td>230</td><td>18,0 %</td></tr><tr><td>Mékinac</td><td>30</td><td>2,3 %</td></tr><tr><td>Des Chenaux</td><td>50</td><td>3,9 %</td></tr><tr><td>Total</td><td>1 280</td><td>100,0 %</td></tr></table> Source : Recensement 2001, DRHC Les territoires qui affichent une croissance de ce secteur sont la MRC Ville Trois-Rivières avec ses industries dont Marmen, Canam Manac, GL&V, ainsi que la MRC Ville Shawinigan avec Qualimec industrielle inc., Tecfab international, Soudure Mauricienne de même que la MRC Maskinongé avec la reprise des activités de l'usine Duchesnes et Fils depuis l'incendie en 1998. Il y a également la MRC Mékinac qui prévoit une croissance et un besoin accru de main-d'œuvre pour des emplois en soudure et en atelier d'usinage. <u>Le sous-secteur de l'industrie de la machinerie</u> Le sous-secteur de la machinerie représente 27 % de l'ensemble des emplois du secteur (2 665). Les entreprises ayant moins de vingt employés à leur service représentent 76,3 % de l'ensemble des employeurs, tandis que 55,3 % en compte moins de cinq. Deux entreprises seulement comptent plus de 100 employés, dont une en compte plus de 300. Évidemment, les PME de ce secteur sont ici encore majoritaires. Cependant, plus de la moitié (54,6 %) des employés sont concentrés dans deux industries. Le prochain tableau illustre la répartition des travailleurs par MRC pour ce sous-secteur. TABLEAU 4	MRC	Nombre d'emplois	Pourcentage	Ville Trois-Rivières	750	58,6 %	Ville Shawinigan	200	15,6 %	La Tuque	20	1,6 %	Maskinongé	230	18,0 %	Mékinac	30	2,3 %	Des Chenaux	50	3,9 %	Total	1 280	100,0 %	
MRC	Nombre d'emplois	Pourcentage																							
Ville Trois-Rivières	750	58,6 %																							
Ville Shawinigan	200	15,6 %																							
La Tuque	20	1,6 %																							
Maskinongé	230	18,0 %																							
Mékinac	30	2,3 %																							
Des Chenaux	50	3,9 %																							
Total	1 280	100,0 %																							

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES																
Répartition des travailleurs du sous-secteur de l'industrie de la machinerie (sauf électrique) par MRC, pour la Mauricie <table> <tr> <th>MRC</th><th>Nombre d'emplois</th></tr> <tr> <td>Ville Trois-Rivières</td><td>410</td></tr> <tr> <td>Ville Shawinigan</td><td>175</td></tr> <tr> <td>La Tuque</td><td>ND</td></tr> <tr> <td>Maskinongé</td><td>50</td></tr> <tr> <td>Mékinac</td><td>75</td></tr> <tr> <td>Des Chenaux</td><td>10</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>720</td></tr> </table> Source : Recensement 2001, DRHC Les données révèlent que la MRC Ville Trois-Rivières détient la plus forte concentration d'emplois (57 %) du sous-secteur. Les trois autres MRC, soit Ville Shawinigan, Maskinongé et Mékinac affichent respectivement 24,3 %, 7 % et 10,4 % des emplois dans cette catégorie. Comme plusieurs grandes industries sont concentrées dans la MRC Ville Trois-Rivières, tout indique que l'influence du développement de ce secteur y prend racine. Peut-être se trouve là une bonne explication au développement plus substantiel de ce sous-secteur. Tout comme les autres sous-secteurs de la deuxième transformation des métaux, l'industrie de la machinerie vit exactement les mêmes difficultés d'embauche. Une main-d'œuvre sous-scolarisée qui empêche l'expansion des industries puisqu'il y a moins de jeunes qui s'y intéressent. <u>Le sous-secteur du matériel de transport</u> Dans cette catégorie, la Mauricie regroupe 24,5 % d'emplois reliés au secteur de la deuxième transformation métallique. Le territoire de la Ville de Shawinigan agit comme locomotive dans ce secteur puisque 60 % des		MRC	Nombre d'emplois	Ville Trois-Rivières	410	Ville Shawinigan	175	La Tuque	ND	Maskinongé	50	Mékinac	75	Des Chenaux	10	Total	720
MRC	Nombre d'emplois																
Ville Trois-Rivières	410																
Ville Shawinigan	175																
La Tuque	ND																
Maskinongé	50																
Mékinac	75																
Des Chenaux	10																
Total	720																

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES																
emplois sont concentrés à l'intérieur de cette MRC. Les entreprises comptant moins de vingt employés sont de l'ordre de 85,3 %. Celles ayant moins de cinq employés comptent pour 38,2 % de l'ensemble des employeurs. Les petites entreprises sont ainsi surreprésentées. Alors que la majeure partie des emplois (71,8 %) du secteur se retrouve au sein de trois grandes entreprises, l'industrie du matériel de transport semble bien se porter. Le prochain tableau affiche la répartition des emplois par MRC pour ce sous-secteur en Mauricie. TABLEAU 5 Répartition par MRC des emplois de l'industrie du matériel de transport en Mauricie <table><tr><th>MRC</th><th>Nombre d'emplois</th></tr><tr><td>Ville Trois-Rivières</td><td>190</td></tr><tr><td>Ville Shawinigan</td><td>355</td></tr><tr><td>La Tuque</td><td>10</td></tr><tr><td>Maskinongé</td><td>45</td></tr><tr><td>Mékinac</td><td>45</td></tr><tr><td>Des Chenaux</td><td>10</td></tr><tr><td>Total</td><td>655</td></tr></table> Source : Recensement 2001, DRHC Perspectives professionnelles et sectorielles Pour l'ensemble du secteur de la deuxième transformation métallique, les perspectives d'emplois semblent	MRC	Nombre d'emplois	Ville Trois-Rivières	190	Ville Shawinigan	355	La Tuque	10	Maskinongé	45	Mékinac	45	Des Chenaux	10	Total	655	
MRC	Nombre d'emplois																
Ville Trois-Rivières	190																
Ville Shawinigan	355																
La Tuque	10																
Maskinongé	45																
Mékinac	45																
Des Chenaux	10																
Total	655																

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES
bonnes. Constatant un besoin pressant de renouveler son bassin de recrutement, la Mauricie vit depuis quelques années une croissance positive du secteur et ne peut qu'espérer poursuivre dans cette foulée. Depuis déjà quelques années, la reconnaissance des produits québécois fait profiter notre région de ses retombées et crée en Mauricie un besoin assez important d'agir rapidement à l'égard de la relève. Tout au long de ce portrait, il a été souligné que la population de la Mauricie vieillit et que les jeunes ne s'intéressent plus aux métiers manuels sans avoir en bout de ligne une compensation intéressante pour ce type d'emplois. Un manque flagrant de main-d'œuvre qualifiée ralentit le potentiel de développement et la croissance du secteur. La variation annuelle moyenne de l'emploi, pour les sous-secteurs de la fabrication de produits métalliques se situe à 4,0 %, à 5,9 % pour l'industrie de la machinerie et à 4,1 % pour l'industrie de la fabrication du matériel de transport d'ici l'année 2006. Ceci démontre que la croissance positive devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Avec des perspectives professionnelles variant d'acceptables à favorables pour toutes les professions dont le niveau de compétences est intermédiaire, l'industrie de la deuxième transformation des produits métalliques laisse croire à une poursuite de son développement et par le fait même marque un besoin de travailleurs qualifiés. Elle affiche un taux élevé de demande de main-d'œuvre. Tout laisse croire à un éventuel besoin de travailleurs bien formés (DEP) dont notamment pour les machinistes et les vérificateurs d'usinage et d'outillage, les soudeurs monteurs et les conducteurs de machine à souder, ainsi que les contrôleurs de machines à commandes numériques. Le comité sectoriel de l'industrie de la deuxième transformation des métaux a, pour sa part, fait état d'un grand besoin de travailleurs pour l'ensemble du Québec, de tous niveaux de compétences puisque la dynamique de l'entreprise tend à se modifier. Le travail par cellule de production demande une plus grande compétence de ses travailleurs et de meilleures habiletés générales. Éléments de la problématique de la main-d'oeuvre La problématique du secteur de la deuxième transformation des métaux s'avère plus particulièrement dans une difficulté de recrutement principalement due à un désintéressement des jeunes envers le secteur.	

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE	COMMENTAIRES
Trois éléments sont en cause : ✖ La mauvaise réputation du secteur de formation professionnelle au secondaire; ✖ La faible perspective d’embauche au début des années ‘90; ✖ Les conditions de travail. Tous ces éléments, sauf un, ont été soulignés dans ce texte. La faible perspective d’embauche au début des années ‘90 a participé au désintéressement des jeunes travailleurs envers le secteur. En effet, les jeunes qui arrivaient tout fraîchement diplômés éprouvaient de la difficulté à se trouver un emploi. L’instabilité des marchés ne permettait pas aux employeurs de recruter, ni même de maintenir un employé à plein temps pour le secteur. Plusieurs vivaient à cette époque des périodes récurrentes de chômage. À ceci se joignaient de mauvaises conditions de travail. Les salaires ont connu une période de gel et ont cessé de grimper. Voilà possiblement des éléments importants ayant contribué au désintéressement des jeunes. De plus, il y a aussi une certaine négligence de la part des employeurs à former leur personnel de façon ponctuelle. La modernisation des équipements demande un plus grand ajustement de la main-d’œuvre sur place. Pour sa part, le vieillissement de la main-d’œuvre en emploi demande un plus grand besoin de formation en entreprise, notamment par l’implantation de machineries à contrôles numériques, ce qui a été négligé au début des années ‘90 par les employeurs. Un autre élément soulevé par les employeurs est le manque d’ajustement des formations avec la réalité des entreprises du secteur. Les entreprises reçoivent des étudiants qui ne sont pas tout à fait au courant de la réalité des entreprises, alors que celles-ci s’attendent à recevoir des étudiants prêts à occuper un emploi et à être tout à fait fonctionnels. Les employeurs reçoivent des étudiants qui ont à s’ajuster et s’adapter avant de pouvoir devenir productifs. D’ailleurs, les diverses instances de ce secteur ont fait part de cette problématique au comité sectoriel de main-d’oeuvre. Elles ont pris en considération cet aspect et suggèrent, pour remédier à ce problème, de développer plus de stages en entreprise pendant la formation. En résumé ❖ Les jeunes se sont désintéressés du secteur en raison de la mauvaise réputation des formations; ❖ Des mauvaises conditions de travail ont contribué à la diminution du bassin de recrutement; ❖ Le vieillissement de la main-d’oeuvre en emploi et le manque de formation ralentissent le développement	

DEUXIÈME TRANSFORMATION MÉTALLIQUE						COMMENTAIRES
du secteur tant au plan de l'acquisition de nouveaux équipements qu'au niveau opérationnel de ces équipements;						
❖ Le manque d'ajustement de la formation académique avec la réalité des entreprises.						
❖ L'abandon de la culture de formation en entreprise, dans les années '90.						
Perspectives professionnelles 2002 – 2006						
CNP	Titre	Nombre d'emplois en Mauricie 2001	Salaire horaire moyen au Québec en 2001	Perspectives professionnelles 2002 à 2006 en Mauricie	Part des femmes	
7231	Machinistes et vérificateurs, vérificatrices d'usinage et d'outillage	535	18,30 \$	Favorables	0,01 %	
9510	Soudeurs, soudeuses et conducteurs, conductrices de machine à souder	595	10,10 \$	Acceptables	21,8 %	
9612	Manœuvre en métallurgie	130	19,50 \$	Très restreintes	7,6 %	
9211	Surveillants, surveillantes dans la transformation des métaux	165	29,30 \$	Acceptables	9 %	
9226	Surveillants, surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	55	21,30 \$	NP	0 %	
9516	Conducteurs, conductrices de machines d'autres produits métalliques	Moins de 50	NP	NP	0 %	
9514	Conducteurs, conductrices de machines à travailler les métaux légers et lourds	Moins de 50	NP	Acceptables	0 %	
9511	Opérateurs, opératrices des machines d'usinage	Moins de 50	20,80 \$	Acceptables	0 %	